

BOUAINE

58
JANVIER 2019

► Infos

2019
Meilleurs Vœux



Activités **MUNICIPALES**

p 3

Infos **COMMUNAUTAIRES**

p 11

Vie **SCOLAIRE**

p 12

Vie **ASSOCIATIVE**

p 14

Infos **DIVERSES**

p 19

État **CIVIL**

p 23



> C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Depuis les dernières élections de 2014, l'environnement a profondément évolué et la loi NOTRE portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République n'y est pas étrangère. Elle a amené beaucoup de collectivités à se regrouper. Cette fusion a généré un très gros travail depuis 2 ans d'harmonisation de nos pratiques, de nos compétences et une nécessaire adaptation des élus à cette nouvelle organisation.

Ce rapprochement apporte également son lot de frustrations ou de déceptions comme pour chaque changement finalement, mais il nous apporte aussi des évolutions très bénéfiques pour notre commune. J'en reprendrai quelques unes.

Je citerai le service urbanisme pour l'instruction des permis de construire que l'état n'assume plus, le bureau d'études qui nous permet l'accès à des compétences techniques pour l'estimation de nos travaux de voirie et d'aménagement urbain, la police municipale intercommunale qui nous aide à lutter contre les problèmes du quotidien et notamment les dépôts sauvages de déchets, la maison de santé qui je le rappelle est un bâtiment porté et financé par l'intercommunalité, l'élaboration du PLUi, etc...

L'extension du périmètre de l'intercommunalité n'est pas en soi une difficulté ou un obstacle, si les femmes et les hommes qui la composent sont animés de la même volonté de travailler ensemble au service des habitants de notre territoire.

Venons en maintenant aux projets qui vont jaloner 2019.

SITE INTERNET

En mars, c'est le nouveau site internet qui sera mis en ligne. Un site internet c'est dorénavant la porte d'entrée pour beaucoup d'entre nous vers de l'information et vers du service. À ce site internet sera adossé un portail citoyen qui vous permettra de faire des démarches en ligne. Ce nouveau site internet permettra également de diffuser nos informations sur un périmètre beaucoup plus large en permettant l'accès à chacun d'entre nous à l'ensemble des actualités en provenance de toutes les communes de terres de Montaigu.

PLUi

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été arrêté en conseil communautaire le 26 novembre dernier et je rappelle qu'il couvre le périmètre de l'ancienne communauté de communes de Rocheservière puisqu'il avait été engagé avant la fusion des deux anciennes communautés de communes.

L'orientation principale ou marquante de ce PLUi c'est la réduction de la consommation d'espace d'agricole. La loi nous impose de diviser par deux notre consommation par rapport ce qui s'est fait au cours des 10 dernières années tout en construisant, au cours des 10 prochaines, autant de logements. Pour atteindre cet objectif, nous devons utiliser au maximum les possibilités présentes dans l'enveloppe urbaine, ce qu'on appelle les gisements fonciers, permettre les changements de destinations lorsque cela n'impacte pas l'activité agricole et enfin construire en extension en respectant une densité minimum de 19 logements à l'hectare.

Pour ce qui nous concerne l'objectif affiché du PLUi, c'est la réalisation d'une moyenne d'un peu plus de 30 logements par an dont 8 dans l'enveloppe urbaine. Les possibilités de constructions dans les villages seront très limitées sur l'ensemble du territoire, mais en revanche un assouplissement des règles permettra la réalisation d'extensions, de vérandas et d'annexes plus simplement.

Au final, tout cela entrainera une croissance démographique qui devrait être de l'ordre de 1.8% contre un peu plus de 2% ces dernières années.

Avant d'être approuvé et applicable, une enquête publique se déroulera sur l'ensemble du territoire et je vous invite à consulter les documents sur le site internet de la communauté de communes

et à émettre un avis si vous le souhaitez lors des permanences du commissaire enquêteur.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

En 2019 nous lancerons un grand plan de numérotation des habitations et plus particulièrement dans les villages. La commune comporte 1400 points d'adressage et près de 400 ne sont pas numérotés. C'est beaucoup comparé à nos voisins et aux moyennes. Notre objectif est que toutes les habitations de la communes soient numérotées.

QUARTIER DU FIEF DU HAUT BOURG

Après plus de 10 années d'existence, le quartier du fief du haut bourg (ZAC) va entrer en 2019 dans la seconde phase de sa réalisation.

Environ 140 logements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans la partie la plus au nord. La partie sud, verra quant à elle la réalisation d'environ 180 logements sur une période de 8 à 10 ans. Nous devons prendre en compte dans ce secteur les nouvelles règles de densité, ce qui nous amène à optimiser l'ensemble des espaces publics afin de continuer à offrir un choix dans la taille des parcelles et dans le type de logement. Des logements sociaux seront également réalisés pour atteindre l'objectif initialement fixé qui était, je le rappelle, de 15 % et qui est bien inférieur à ce que la loi nous imposera prochainement. Notre parc de logement sociaux est aujourd'hui d'environ 7 % ce qui est peu mais qui témoigne aussi du nombre important de propriétaires occupants de leur logement.

Enfin, la poursuite de l'aménagement de ce quartier permettra à terme la finalisation des travaux de la rue du stade avec la réalisation d'un carrefour qui reliera ce nouveau quartier avec la rue des Acacias et la place Verdon.

TRAVAUX BÂTIMENTS

En plus des travaux d'entretien habituels, nous réaliserons au sein de l'atelier des services techniques,



des sanitaires et des vestiaires à l'intérieur du bâtiment afin de disposer d'un espace propre, accueillant et digne de ce nom pour les agents.

HALLE SPORTIVE

Les travaux sont démarrés depuis la fin de l'année 2018 et s'achèveront pour la rentrée 2019 et la reprise de la saison sportive.

Le projet consiste, je le rappelle, en la construction d'une halle sportive adossée à celle existante afin de mutualiser au mieux les équipements sanitaires notamment.

Cette salle sera équipée de manière à accueillir toutes les activités sportives présentes sur la commune avec toutefois un sol sportif différent de celui de la salle existante.

Un bloc sanitaires sera également créé, il comprendra 4 vestiaires accessibles depuis la salle et depuis les terrains de foot.

Enfin un club house offrira aux sportifs un lieu convivial qui leur permettra de suivre les matchs, mais aussi grâce à son ouverture sur le hall d'avoir un espace d'accueil plus important.

C'est un équipement très attendu, d'un peu plus d'un million d'euros compte tenu des options que nous avons choisi de retenir. Il répondra, je le souhaite, aux besoins croissants de nos associations sportives.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

L'année 2019 devrait voir le démarrage de la construction du 1^{er} immeuble qui accueillera 3 cellules commerciales. Le permis de construire est en cours de finalisation et sera déposé pour instruction tout prochainement.

Il faudra ensuite attendre la construction et le déménagement des commerçants pour pouvoir engager la deuxième phase de travaux en lieu et place de l'agence bancaire actuelle.

Après avoir fait un travail avec le bureau d'études de la communauté de communes sur le stationnement, son organisation, l'accès pour les livraisons, la présence des réseaux enterrés, nous avons démarré un travail avec l'agence SCALE pour l'aménagement paysager des espaces publics.

Le stationnement est une préoccupation importante et l'enjeu pour nous est de réussir à créer plus de places de stationnement qu'il n'y en a aujourd'hui tout en ayant une place paysagée avec des espaces réservés aux piétons.

Activités **MUNICIPALES**

Le déplacement des commerçants vers ces nouvelles cellules représente pour beaucoup d'entre eux un effort important et c'est vrai partout en particulier dans les communes rurales, car le coût de la construction est élevé.

C'est la raison pour laquelle, la communauté de communes, consciente elle aussi des difficultés et des enjeux pour le territoire, a mis en place un programme d'aides, des subventions, qui visent à accompagner ces changements.

Malgré cela l'effort est encore très conséquent. Aussi, dans le prolongement de l'aménagement de la place Verdon il nous faudra trouver des solutions pour ne pas écarter ceux qui resteront dans leurs locaux. Parce que ce dont nous avons besoin encore plus que d'une place agréable, c'est bien de commerçants de proximité.

Ils auront toujours la possibilité d'envisager leur déplacement dans les phases qui suivront. C'est une opération à tiroirs qui va s'étaler dans le temps.

C'est un projet lourd, qui exige de prendre du temps et qui nécessite l'adhésion et la volonté de tous pour qu'il réussisse. Notre ambition n'a pas varié, c'est bien de créer un cadre favorable au maintien et au développement des commerces de Saint Philbert de Bouaine car l'évolution attendue de la commune doit leur permettre de se développer.

Le déplacement du marché du jeudi soir place des halles et sa fréquentation importante sont l'illustration du potentiel qui existe dans notre commune. Les modes de consommations sont en pleine évolution, il nous faut saisir les opportunités qui se présentent et créer le cadre qui permettra de prendre ce virage.

VOIRIE

L'année 2019 va être marquée par des travaux de voirie conséquents. Outre le programme d'entretien habituel, nous allons engager les travaux de réfection de la rue du bocage. Une étude financière a été conduite et un schéma d'aménagement envisagé. Celui-ci sera présenté plus en détail aux riverains avant toute décision afin de prendre en compte leurs remarques et faire évoluer les plans si nécessaire.

Les travaux consisteront principalement à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la réfection totale des réseaux d'eaux usées et pluviales qui sont en très très mauvais état et enfin la mise aux normes des trottoirs pour les questions d'accessibilité.



CULTURE

La saison culturelle en cours rencontre un vrai succès, les spectacles affichent complets. Nous n'avons pas l'ambition de rivaliser avec d'autres salles beaucoup plus importantes, mais nous avons celle de contribuer à rendre la culture accessible au plus grand nombre grâce à des spectacles et des expositions de qualité dans un lieu singulier.

Vous le voyez, 2019 sera encore une année bien remplie. Néanmoins beaucoup de questions se posent pour l'avenir. L'organisation territoriale, la taxe d'habitation et la fiscalité et plus globalement le fonctionnement de nos institutions.

On est là sur des sujets qui sont au cœur du grand débat national ouvert il y a quelques jours, et je crois que notre devoir est d'y participer de manière constructive parce que nous sommes tous attachés à un bien qui nous est très cher, qu'il nous faut préserver et faire vivre, c'est la démocratie.

Malgré toutes ces incertitudes et ces questions sans réponses pour le moment, nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour le développement de notre commune. Nous continuerons donc à conduire les projets avec raison et à les programmer de manière à ne pas recourir à l'impôt supplémentaire.

Nous ne voulons pas subir la situation mais bien être acteur et choisir ce que l'on veut devenir.

Je reprendrai pour illustrer notre état d'esprit les mots d'Antoine de Saint Exupéry :

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

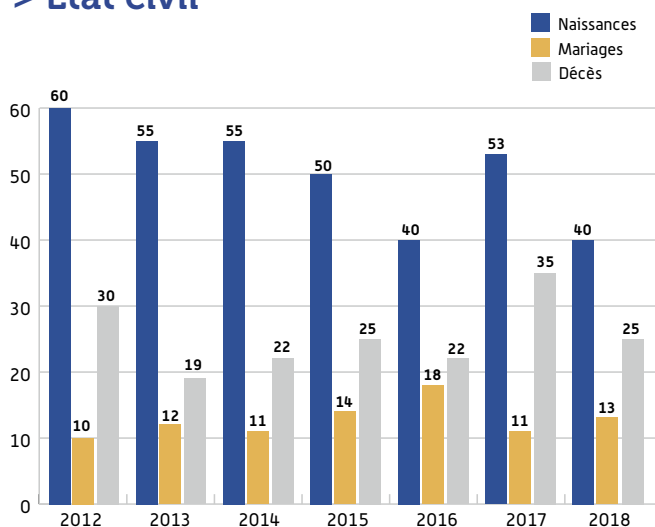
Je vous adresse tous mes vœux, des vœux de bonne santé évidemment parce que nous en avons tous besoin, des vœux de bonheur et de joie partagés et puis des vœux de réussite dans tous vos projets.

Pour ma part, je souhaite que cette année 2019 soit une année où le civisme et la solidarité, deux ingrédients essentiels au bien vivre ensemble, soient le fil conducteur de nos comportements à tous.

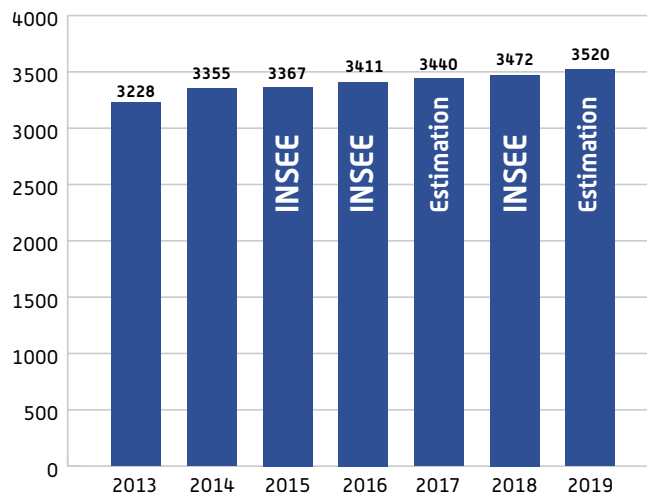
Francis BRETON
Maire ■

■ STATISTIQUES 2018

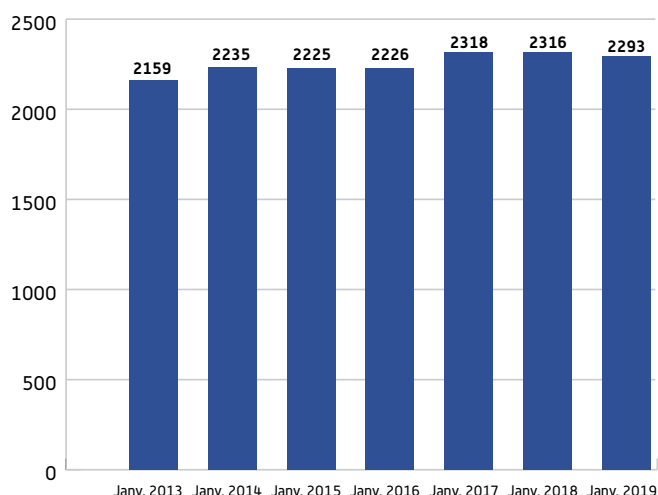
> État civil



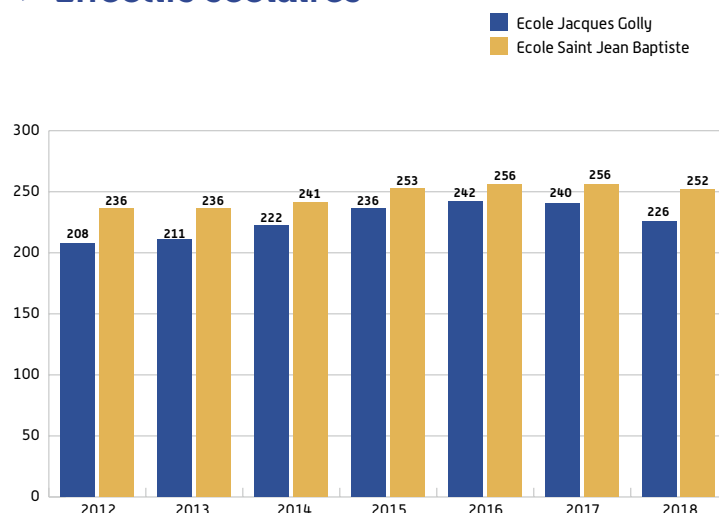
> Population



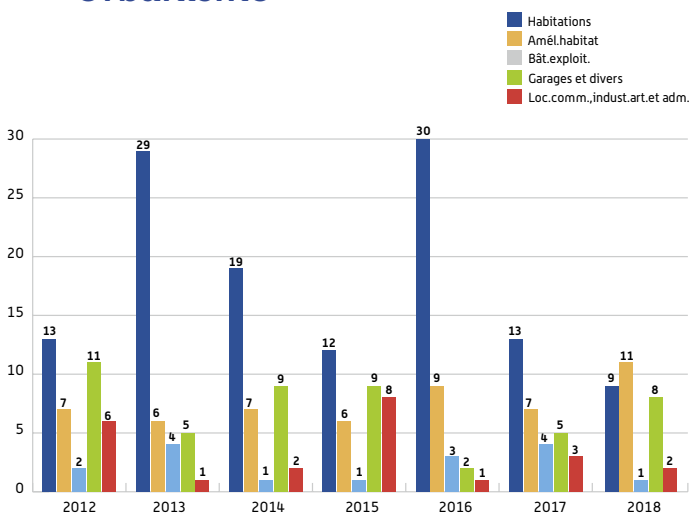
> Nombre d'électeurs



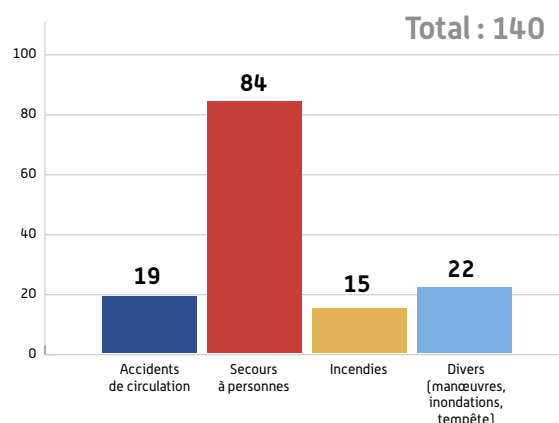
> Effectifs scolaires



> Urbanisme



> Interventions des sapeurs-pompiers 2018



■ Rétrospective 2018

> Des réalisations, des actions...

Début des travaux au Foyer des Jeunes



Mise en service de la nouvelle station d'épuration



Travaux sur la charpente du C.C.L



Travaux de peinture à l'agence postale



Ouverture du City Stade



> Des projets...

Aménagement Place Verdon



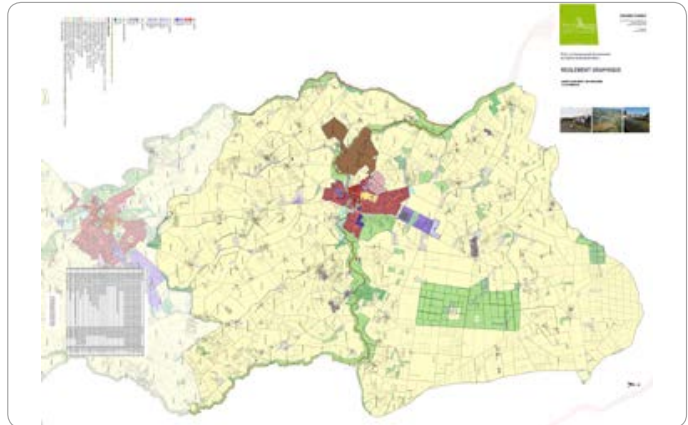
Avancement et plan seconde moitié
ZAC quartier du Haut Bourg



Cheminement piétonnier le long de l'Issoire



Avancement du PLUi



Travaux vestiaires et sanitaires
au bâtiment des services techniques



Mise en ligne au 1^{er} mars
du nouveau site internet



Début des travaux de la Halle Sportive



Tarifs année 2019

ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USÉES	
Participation au Financement de l'Assainissement Collectif	1 200,00 €
Forfait pour frais de branchement HT	270,00 €
Assainissement Collectif : Abonnement (forfait)	41,50 €
Assainissement Collectif : Redevance (m³ d'eau) nb de m³ réels avec forfait mini de 25 m³ par personne pour tenir compte des puits & autres	1,40 €
Le taux de la redevance voté l'année N sera appliqué à la consommation d'eau de l'année N+1 facturée en N+2 [ex vote : 11/2014 p/ consommation 2015 facturée en 2016]	
ORDURES MÉNAGÈRES : DÉPÔTS SAUVAGES	
Participation aux frais d'enlèvement (par sac)	50,00 €
CHIENS ERRANTS	
Frais de capture des chiens errants	70,00 €
LOCATION DES SALLES COMMUNALES	
PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
SALLE AMBIANCE (1) - vin d'honneur de mariage ou cérémonie de décès	Gratuité
SALLE HARMONIE (2) - vin d'honneur de mariage ou cérémonie de décès	Gratuité
SALLE SYMPHONIE (3) - vin d'honneur de mariage ou cérémonie de décès	Gratuité
SALLE AMBIANCE (1) - location à la journée	65,00 €
SALLE HARMONIE (2) - location à la journée	70,00 €
SALLE SYMPHONIE (3) - location à la journée	20,00 €
SALLE AMBIANCE (1) - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	15,00 €
SALLE HARMONIE (2) – location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	20,00 €
SALLE SYMPHONIE (3) – location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	10,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	350,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : - vin d'honneur de mariage (hall + préau)	100,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : caution pour l'utilisation de la salle	800,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : caution supplémentaire si utilisation sono - vidéo	500,00 €
SALLE DU BAR DU FOOTBALL - location à la journée	30,00 €
SALLE DU BAR DU FOOTBALL - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	10,00 €
SALLE OASIS - location à la journée	45,00 €
SALLE OASIS - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	15,00 €
SALLE DU THÉÂTRE	350,00 €
SALLE DU THÉÂTRE - caution	1000,00 €

(suite) LOCATION DES SALLES COMMUNALES

ASSOCIATIONS PHILBERTINES EXCLUSIVEMENT

RESTAURANT SCOLAIRE à compter de la 2 ^{ème} utilisation	100,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : caution pour utilisation des cuisines par un seul professionnel	800,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : caution supplémentaire si utilisation sono - vidéo	500,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE : participation aux frais de nettoyage de la cuisine en cas d'utilisation par un professionnel	50,00 €
COMPLEXE SPORTIF	Gratuité
SALLE DU CCL	Gratuité
SALLE HARMONIE	Gratuité
SALLE AMBIANCE	Gratuité
SALLE SYMPHONIE	Gratuité
SALLE ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE J. GOLLY	Gratuité
SALLE OASIS	Gratuité
SALLE DU THÉÂTRE	Gratuité
SALLE DU THÉÂTRE - CAUTION	1 000,00 €

ENTREPRISES ET COMMERÇANTS ET LEURS COMITÉS D'ENTREPRISES

SALLE AMBIANCE (1) - location à la journée	100,00 €
SALLE HARMONIE (2) - location à la journée	120,00 €
SALLE SYMPHONIE (3) - location à la journée	20,00 €
SALLE AMBIANCE (1) - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	50,00 €
SALLE HARMONIE (2) - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	60,00 €
SALLE SYMPHONIE (3) - location demi-journée hors vendredi soir, week-end, jours fériés et veille de jour férié.	10,00 €
SALLE SYMPHONIE (3) - location forfaitaire annuelle à raison de cinq fois par semaine maximum en semaine.	320,00 €
SALLE HARMONIE (2) - location forfaitaire annuelle à raison de douze fois maximum dans l'année.	1000,00 €
SALLE AMBIANCE (1) - location forfaitaire annuelle à raison de douze fois maximum dans l'année.	1000,00 €

SUPPLÉMENT CHAUFFAGE

(pour les particuliers de la Commune, les commerçants et particuliers extérieurs)

SALLE AMBIANCE (1)	30,00 €
SALLE HARMONIE (2)	30,00 €
SALLE SYMPHONIE (3)	15,00 €
SALLE DE BAR DU FOOTBALL	15,00 €
SALLE OASIS	15,00 €

SONO

LOCATION DE LA SONO	Gratuité
CAUTION SONO	100,00 €

■ Zoom sur la création de la halle sportive...

> Le démarrage de la phase « chantier » a débuté mi-décembre et va se poursuivre jusqu'à fin juillet. 2 réunions ont déjà eu lieu. La mise en service de cet équipement est prévue pour le début de la prochaine saison sportive. ■



> Chantier de la future halle sportive

En raison des travaux de construction de la future Halle Sportive, la circulation piétonne est fermée à l'arrière de la salle omnisports et ce sur l'ensemble de l'emprise du chantier. Une barrière est mise en place afin de préserver la sécurité de tous.

Aussi, pour vos déplacements, vous êtes invités à contourner la salle omnisports en longeant le terrain d'honneur de football, le long de la rue du Stade, et ainsi rejoindre le cheminement sablé entre les deux terrains de football.

Ce dernier cheminement communique directement avec le cheminement sablé passant à l'arrière du Centre de Culture et de Loisirs. ■

■ Concours communal : prix des paysages de notre commune

> Le jeudi 29 novembre 2018 avait lieu la remise des prix des « paysages de votre commune 2018 ». Voici les lauréats de la catégorie « JARDIN SECRET » :

Mme, M. EPIARD Vincent
3 allée du Rayon d'Or

Mme, M. RAMBAUD Philbert
8 rue du Grand Air

Mme, M. PICHAUD Claude
12 rue Le Sabourin

Mme, M. DENIAUD Jean-Paul
Le Chiron des Landes

Mme, M. AIRIAU Luc
28 rue de l'Aiguail

Mme, M. BUISSON Gérard
La Ménolière

Mme, M. BATY Jean-Claude
12 rue du Haut Bourg

Mme, M. EPIARD Denis
6 rue Le Sabourin

Mme FOUQUEZ Dominique
9 rue de la Roulière

Mme, M. HERVOUET Denis
2 rue de la Roulière

Mme HUCHET Ghislaine
7 rue du Grand Air

Mme, M. BOUTIN Joseph
La Merlatière



■ Conseil Municipal Enfants

> Le lundi 15 octobre, au restaurant scolaire, les 113 élèves de CM1 et CM2 de la commune ont élu le 30^{ème} Conseil Municipal Enfants.

11 Conseillers Municipaux Enfants ont été élus parmi les 28 candidats.

Sont élus pour l'école J. GOLLY

- 1^{er} Evans LAURENT
- 2^e Esther CAVOLEAU
- 3^e Timoté IDELPHONSE
- 4^e Anna BOSSARD
- 5^e Mila PICHAUD
- 6^e Martin DAUVEL

Sont élus pour l'école St J.Baptiste

- 1^{er} Laly GUILLOU
- 2^e Noa GRIMAUD
- 3^e Jules DUMAS
- 4^e Lucien LIMOUSIN
- 5^e Axel RAVELEAU



> Le début de mandat a été riche et intense

À l'occasion du centenaire des commémorations de la Guerre 14-18, le CME s'est vu remettre le drapeau « devoir de mémoire » par la section locale des anciens combattants et son président Charles BATY.



Ce drapeau sera porté par un jeune élu à chaque manifestation officielle de la commune (11 novembre, 8 mai...).

Les enfants du CME, ont réalisé et installé des décorations de Noël avec les agents des services techniques (rennes en bois).



Le CME a également participé au téléthon le samedi 8 décembre en tenant un stand de jeux.



Aussi, le lundi 17 décembre dernier, invités par M. le Maire, ils ont participé au Conseil Municipal Adultes ; ils ont pu se rendre compte de la manière dont se déroulait un Conseil Municipal Adultes.



Lors des premières réunions, les jeunes élus ont également listé et classé leurs idées en 4 grands thèmes :

- Environnement naturel
- Sécurité routière
- Animations
- Jeux / Aménagement urbain

Deux commissions seront alors constituées lors des prochaines séances et travailleront sur les projets retenus. ■

■ PLUi « secteur de Rocheservière » : le projet arrêté est soumis à la consultation

Où vais-je pouvoir construire ? Où vont pouvoir s'installer les services et activités économiques ? Le 26 novembre 2018, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté par les membres du Conseil communautaire. Une étape clé avant son approbation, et la mise en œuvre du projet de développement commun du territoire.

Après concertation des différents acteurs du territoire, le projet de PLUi « secteur de Rocheservière » [L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière, Saint Philbert de Bouaine] vient d'être arrêté. Il est soumis pour avis, pendant 3 mois, aux personnes publiques associées (l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de Vendée, les chambres consulaires, les communes voisines...). Puis, ce sera au tour des habitants d'être consultés lors de l'enquête publique prévue en mars et avril 2019.

Vous pouvez dès à présent consulter le projet de PLUi arrêté le 26 novembre 2018 sur le site internet de Terres de Montaigu.

> PLUi | Construction dans les villages : la loi est beaucoup plus stricte

Notre territoire est caractérisé par une multitude de villages disséminés en zone agricole et naturelle. De la simple maison isolée au regroupement de plusieurs dizaines de maisons, ces villages constituent une des caractéristiques de notre territoire de bocage. Jusqu'alors, la pratique du « pastillage » permettait d'identifier tous les villages et autorisait parfois de nouvelles constructions, faisant ainsi échapper ces secteurs au principe d'inconstructibilité des espaces naturels et agricoles.



Exemple de
pastillage :
des petites
zones Nh sont
identifiées dans
la zone agricole A.

La loi ALUR du 24 mars 2014 a donné un sérieux coup de frein aux possibilités de développement et de construction dans les villages. Source de dérives et de surcoûts en termes d'équipement, de services publics et de réseaux, consommatrice de terres cultivables et préjudiciable à la qualité des paysages, la pratique du « pastillage » est désormais très encadrée.

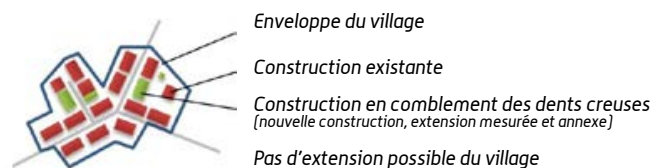
La loi ALUR a ainsi réaffirmé que les zones agricoles et naturelles sont par principe inconstructibles. Par exception, il est possible de définir des villages dans lesquels les constructions sont possibles. Ces villages, nommés STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) doivent être justifiés et validés par la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

Pour exploiter au mieux nos possibilités et pouvoir déterminer les villages constructibles, les élus communautaires ont décidé d'étudier de façon précise nos villages dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Pour cela, plusieurs critères ont été pris en compte : le nombre de maisons, la desserte routière, la présence des réseaux d'eau

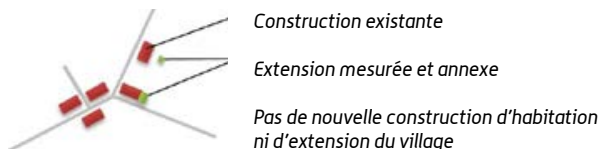
et d'électricité, les risques naturels, l'intérêt environnemental et l'interaction avec l'activité agricole.

À l'avenir et afin de respecter la loi, 2 types de villages se distingueront :

1. Des villages d'au moins 10 habitations, pas ou faiblement impactés par des périmètres sanitaires agricoles, bénéficiant d'une desserte routière et des réseaux suffisante, au sein desquels les comblements de dents creuses seront autorisés.



2. Les autres villages, le plus souvent de plus faible importance, et les habitations isolées pour lesquels seules les rénovations des constructions existantes, les extensions mesurées ainsi que les annexes aux constructions existantes seront possibles.



Par ailleurs, la loi restreint dans les zones agricoles ou naturelles les possibilités de transformer d'anciens bâtiments agricoles en habitation. En particulier, ces changements de destination ne doivent pas être préjudiciables aux activités agricoles présentes. Les bâtiments qui remplissent cette condition doivent également être identifiés de manière précise.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un inventaire des anciens bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural et patrimonial a été réalisé sur les quatre communes. Les anciens bâtiments agricoles répondant à l'ensemble des critères suivants seront retenus comme pouvant changer de destination :

- volumétrie importante et aspect extérieur représentatifs de l'architecture traditionnelle locale,
- en bon état (ne s'apparentant pas à des ruines),
- caractéristiques architecturales principales non dénaturées,
- situés en dehors des périmètres sanitaires agricoles,
- desservis par les réseaux publics d'eau potable et d'électricité.



Enfin, il convient de préciser que l'autorisation d'un changement de destination d'un ancien bâtiment agricole est soumise à l'accord préalable de la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

La classification des villages et l'identification des changements de destination ont été finalisées dans la phase réglementaire du PLUi engagée en septembre 2017. C'est le gage d'une harmonisation des droits à construire à l'échelle des 4 communes du secteur de Rocheservière. ■

■ École Communale Jacques Golly



> Rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre de notre projet « vivre avec les autres », les élèves de maternelle de l'École Publique Jacques Golly sont allés à la rencontre des plus jeunes et des plus âgés. Nous avons accueilli les papys et les mamies des élèves à l'école pour la lecture d'histoires d'autrefois et autour d'ateliers (jeux de cour et jeux de société d'autrefois, bricolage de Noël).

Les élèves sont allés chanter des chants de Noël à l'EHPAD « Les Glycines » autour d'un goûter permettant de riches échanges entre les personnes âgées et les enfants.



La semaine suivante a été consacrée à la rencontre des plus petits à la Halte Garderie et en partenariat avec des assistantes maternelles. Les élèves ont offert leur bricolage de Noël aux enfants de la Halte Garderie. Ils ont ainsi pu jouer ensemble et écouter des histoires de Noël. Nous remercions les différents partenaires pour cet échange constructif. ■

> Éducation routière

Les séances d'éducation routière ont débuté en décembre dernier. Julien Lermite, de la Communauté de Communes Montaigu - Rocheservière, a commencé son intervention par les élèves de CM2 qui ont validé leur Attestation Première d'Éducation à la Route (APER). Les interventions vont ainsi se poursuivre jusqu'à la fin de l'année pour les autres classes élémentaires. Les CE2 ont entamé leur cycle dès le lundi 7 janvier. ■

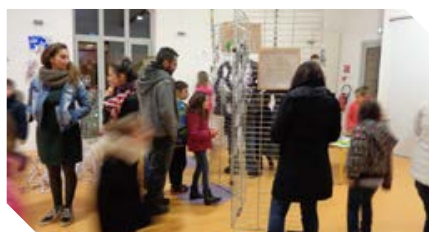


> Les CM2 en classe de neige !

La classe découverte des élèves de CM2 est actuellement organisée à Bessans en Savoie. De plus amples informations dans le prochain bulletin communal sur cette semaine à la neige ! ■

> Exposition le papier dans tous ses états

Au cours de la deuxième période, Delphine Soustelle Truchi est intervenue auprès des neuf classes de l'école. Les élèves ont ainsi découvert son univers artistique qui explore la thématique de la récupération et du tissage. Le jeudi 20 décembre, l'artiste nantaise est revenue à l'école pour exposer quelques unes de ses œuvres. Les productions des élèves ont agrémenté l'exposition. ■



■ École privée Saint Jean-Baptiste

> Meilleurs vœux pour 2019 !



> Agenda :

Du 25 au 30 janvier : benne à papier

15-16 mars : séances de variétés au théâtre ACTE 2 PS-MS, MS-GS, CP, CE2, CM2

22-23 mars : séances de variétés au théâtre ACTE 2 PS, GS, CP-CE1, CE1-CE2, CM1

Du 7 au 12 juin : benne à papier

23 juin : kermesse de l'école

> Sortie cinéma pour les élèves de cycle 1

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, tous les élèves de maternelle ont assisté à la projection du film « Rita et crocodile » au cinéma Caméra 5 à Montaigu, le 10 janvier dernier. Tous les élèves, installés confortablement, ont apprécié ce film d'animation ! ■



> Parcours musical en cycle 2

Durant la période précédente, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à des séances d'Eveil musical menées par Freddy, leur intervenant. Ce fut l'occasion pour eux d'affiner leur écoute musicale, de découvrir différents styles musicaux et des instruments mais aussi d'apprendre des chants et de s'enregistrer ! Les photos, les vidéos et les enregistrements des séances sont disponibles sur notre site internet. ■

> Inscriptions :

Pour information, la rentrée en Petite Section en septembre 2019 concerne les enfants nés en 2016. La rentrée en Toute Petite Section en janvier 2020 concerne les enfants nés de janvier à juin 2017. Les inscriptions sont possibles sur rendez-vous. (Renseignements sur le site internet et au 02.51.41.93.78). ■



Site internet et compte Twitter :
stphilbertdebouaine-stjeanbaptiste.fr



Abonnez-vous à notre compte Twitter, pour suivre « en direct » la vie de l'école : twitter.com/StJean_Baptiste

■ Éveil Philbertin

> L'Éveil Philbertin souhaite une bonne année 2019 à tous les sportifs et tous les sponsors.

Que celle-ci vous apporte joie et bonheur à vous et à vos familles.
Nous remercions les associations sportives pour leur aide et leur participation tout au long de l'année.



Roland, Séverine et Rachel ■

■ Éveil Philbertin Basket

Depuis le mois de décembre, avec la coopération territoriale de club (CTC) signée avec le CLB Rocheservière, nous avons mis en place une école d'arbitrage de club. À destination des joueurs des 2 clubs, cette école est encadrée par nos arbitres officiels (Ninon, Cyrille et Arthur). Elle a pour but de former les jeunes qui le souhaitent à la fonction d'arbitre. Cette formation, d'un samedi par mois, va être suivie cette année par 3 jeunes de l'Éveil Philbertin Basket : Marylou Sauvaget, Louise Gaborieau et Tristan Pichaud.



La Tartiflette du Basket a rencontré un beau succès et le club tient à remercier les partenaires, les bénévoles et toutes les personnes qui ont participé à cette soirée. La commission animation vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Le dernier week-end des vacances de février, nous organisons un tournoi jeunes sur 2 jours : le samedi 23 pour les U9 et U13 et le dimanche 24 pour les U11, U15, U17 et U18. Animations et restauration sur place. Nous vous attendons nombreux pour encourager nos équipes. ■

N'hésitez pas à nous suivre :
www.facebook.com/eveilphilbertinbasket
et <http://eveilphilbertin.wixsite.com/basketbouaine> ■

■ Ping Pong Loisir Philbertin

> Pour une 1^{ère} à Noël, le PPLP affiche complet !

18 équipes en doublette étaient présentes le 22 décembre dernier, au complexe sportif du Val des Sports autour de trois activités : ping-pong, badminton et palet.

Nous tenons à remercier les bénévoles et les jeunes du club de Ping Pong Loisirs Philbertin qui ont contribué à la réussite de cette douce journée d'hiver, en accueillant une cinquantaine



de personnes au cours d'une après-midi animée. La journée s'est conclue avec la visite du père Noël qui a fait la joie des petits comme des grands.

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter, à toutes et tous, une belle année sportive 2019. ■



■ Mouv'danse

> Le Bureau Mouv'Danse vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2019.



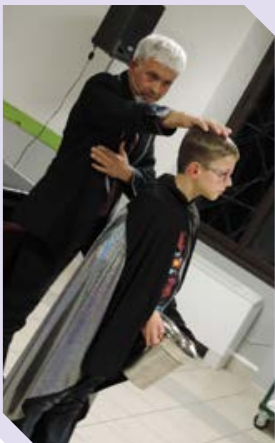
L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 novembre dernier, merci pour votre présence. À la suite de cette assemblée, un nouveau bureau a vu le jour : Géraldine Bretin (Présidente), Malika Moreau (Vice Présidente), Noémie Clouet (Trésorière), Elisa Dugast (Vice Trésorière), Cécile Grouhel (Secrétaire), Adeline Bourmaud (Vice Secrétaire), Gaëlle Hervouet, Nathalie Creis, Magalie Boué et Nelly Blin (Membres Actifs).

Nous remercions les danseurs pour leur participation au Téléthon début décembre. Bravo à eux et merci également à Véronique pour son travail. Nous vous rappelons également les dates du Gala de fin d'année : **les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019 (Salle Aquarelle à l'Herbergement)**. Le bureau Mouv'Danse reste à votre disposition pour toutes vos questions.

L'équipe du bureau Mouv' Danse : mouvdanse85@gmail.com - 07.67.60.56.75
<http://www.mouv-danse.sitew.com> - Retrouvez nous également sur facebook ■

■ Les P'tites Canailles

> Magali, Rachel et Béatrice souhaitent une bonne et heureuse année aux adhérentes des P'tites Canailles ainsi qu'aux employeurs et aux enfants. Que cette année vous apporte joie et bonheur.



Nous avons fini l'année 2018 en fêtant la journée nationale des assistantes maternelles par un apéro dinatoire sur le thème de la magie. Parents, enfants et assistantes maternelles ont beaucoup apprécié le spectacle de magie que nous avons organisé.

Nous remercions la présence d'un membre du conseil municipal et la mairie pour le prêt de la salle pour cette soirée et lors de nos activités.

Nous remercions aussi les adhérentes de l'association qui s'investissent afin que les activités se passent bien pour les enfants.

Magali, Rachel et Béatrice. ■



■ Les P'tites Fripouilles

> En partenariat avec la halte itinérante « Les P'tits Poucets Rouls », nous avons invité enfants et parents au spectacle de fin d'année : « Tout Rond » de Thierry Bénéteau.

Un tout nouveau spectacle où Thierry Bénéteau s'est intéressé au rond, au cercle, au « bedou » tout rond de la maman qui attend son petit, au nid, au cocon..., la maison ronde qui enveloppe, qui rassure, le cycle des saisons, la ronde des enfants, le manège, la douceur du cercle, la rondeur des choses, la terre, le nid de l'oiseau... Une mère en chemin de famille, un petit ventre qui pousse... Tout un mystère pour Léa qui a 4 ans et qui fait preuve

de beaucoup d'imagination pour essayer de comprendre ce qu'il y a dans le ventre de sa maman.

Un spectacle tout en douceur, en poésie et chansons avec aussi beaucoup d'humour et de bonne humeur pour notre plus grand plaisir ! Nous nous sommes ensuite tous retrouvés autour d'un goûter confectionné par les parents.

Un très grand merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment avec nous !

Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :

- lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15
- mardi et jeudi de 8 h 45 à 17 h 15

N'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Dufraisse, au : 02.51.24.80.66 ■



■ Phil'Mélody prépare son concert!

> **Tout d'abord, meilleurs vœux à vous tous. Que cette nouvelle année soit pleine de joie et de bonheur pour vous et vos familles !**



La chorale Phil'Mélody prépare son concert annuel. Il aura lieu **le dimanche 24 mars** à Rocheservière, salle du Bouton d'Art.

Vous pourrez y applaudir trois prestations différentes : la chorale très « vivante » Chant'Mouv d'Aigrefeuille ; Phil'Mélody qui aura le plaisir de vous présenter un répertoire en grande partie renouvelé. Eric DAVRAY, auteur, compositeur,

interprète assurera la seconde partie. Vous pouvez le découvrir sur You Tube ou sur Deezer.

Les bénéfices de cette manifestation seront partagés avec l'association philbertine TERANGA'Z'ELLES que vous connaissez tous.

Nous comptons sur vous nombreux le 24 mars !

Et si vous aimez chanter dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre les jeudis soirs salle Harmonie.

La présidente, Ghislaine Huchet ■

■ Foyer des Jeunes « Le Saloon »

> **Le foyer des jeunes vous souhaite une bonne année 2019.**

L'année 2018 s'est très bien déroulée pour nous. Le Saloon a mené différents projets sur cette année 2018, les voici :

Février : Une séance de variétés : 3 soirs complets

Mars : Sortie Disney Land Paris

Juin : Lavage Auto place Verdon pour financer nos activités

Juillet-Aout : Des activités sportives, des soirées au foyer et une sortie plage

Octobre :

- Début des travaux du local. (Ceux-ci sont encore en cours. Mais ne tardent pas à toucher à leur fin.) Le local est fermé depuis plusieurs mois mais cela n'empêche pas la continuité des projets avec les jeunes.
- Projet Graff sur Transfo avec 7 jeunes, mené par Manu, graffeur professionnel et encadré par Michaël. Embellissement du transformateur électrique de la rue du grand Air



Décembre :

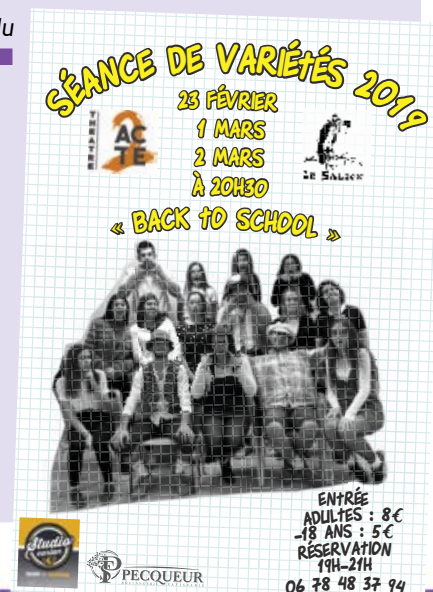
- Participation au téléthon : Distribution de viennoiseries tôt le matin, vente de crêpes sur les halles et mise en place pour la deuxième édition d'une course de 10 kms. Tous les bénéfices ont été reversés à l'AFM.
- Sortie à Beaulieu pour les derniers achats de Noël, avec ciné et Mac Do offerts aux jeunes par le foyer.

L'année 2019 nous réserve encore de jolies choses. Pour ce début d'année voici les projets :

- Réouverture du foyer tout rénové. Il sera équipé d'un vidéo projecteur, d'une connexion internet et d'un air Hockey. De nouveaux canapés viendront l'équiper dans le courant de l'année.
- La séance 2019 : « Back to school ! » prévue le samedi 23 février, vendredi 1 mars et samedi 2 mars à 20h30 au théâtre Acte 2. Les réservations commenceront début février.

Enfin, peuvent s'inscrire à l'accueil Jeunes, les jeunes ayant 14 ans révolus. Pour tout renseignement ou dossier d'inscription, contacter Michaël à la Mairie.

Les responsables du
SALOON ■



■ Collecte de batteries au profit de l'association For Ever Fabien



> Pour cette année 2019, l'association For Ever Fabien lance une collecte géante de batterie usagées (de voiture, camion, tracteur, etc..).

Toutes les volontés seront les bienvenues ! Nous avons besoin de vos bras, de votre mobilisation et bien sûr de vos vieilles batteries : mais aussi celles de vos voisins, amis ou collègues de travail...

Nous collecterons celles-ci **le vendredi 12 avril à partir de 17 h** et **le samedi matin du 13 avril 2019 dès 9 h**. Le lieu de collecte sera situé place Verdon. Des bennes seront mises en place à cet effet.

La revente de ces centaines de batteries va nous permettre d'apporter joie et réconfort aux enfants du service de cancérologie du CHU de Nantes.

Ils comptent sur nous, nous comptons sur vous ! Merci pour votre mobilisation qui sera sans faille !

Pour toutes vos questions relatives à cette collecte, vous pouvez appeler au 06.30.54.94.82. Merci

Les membres de l'association For ever Fabien ■

■ Téléthon 2018



> L'Éveil Philbertin et les organisateurs du Téléthon remercient toutes les associations et personnes qui ont participé à l'édition 2018 du Téléthon.

La participation des philbertins aux différentes animations du vendredi soir et samedi a permis de verser 2520 € à l'AFM.

Merci à tous ! ■



■ AFN : Remise du drapeau Devoir de Mémoire

> Le samedi 27 octobre 2018, la section locale accueillait les porte-drapeaux et les représentants des différentes sections ainsi que les maires de la Communauté des communes Terre de Montaigu-Rocheservière.

Le temps magnifique nous a permis de vivre une belle cérémonie. La montée des couleurs a eu lieu sur la place de la mairie, en présence de M. Francis BRETON Maire, de M. Michel LEBOEUF Président de l'UNC 85, de M. Alain LEBOEUF Vice-Président du Conseil Départemental et de l'adjudant chef Christophe EVEN, brigade Montaigne-Rocheservière.

L'harmonie Fanfare de St Philbert de Bouaine nous a conduit vers le monument aux morts où s'est déroulée la remise officielle du drapeau Devoir de Mémoire. Devant le Conseil Municipal Enfants au complet, le jeune élu Axel RAVELEAU s'est vu remettre ce drapeau des mains du président de la section Charles BATY.

Deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. Une vibrante marseillaise a été entonnée en chœur par l'ensemble des personnes présentes, ce fut un moment particulièrement touchant pour les jeunes élus du CME et leurs parents.

Puis, en musique, nous avons rejoint la salle du restaurant scolaire pour les allocutions. L'ensemble des personnalités ont insisté sur l'importance du devoir de mémoire et remercié les enfants présents pour leur implication.

Pour conclure cette belle matinée, la municipalité a offert le vin d'honneur avec des bons crus philbertins.

Un grand merci à Louis-Marie FORT et au service protocole pour la préparation et la coordination de cette cérémonie qui marquera l'histoire de notre commune et notre section. ■



■ Bouaine Patrimoine

L'Association Bouaine Patrimoine a recueilli des témoignages de philbertins sur la guerre 1939-1945 dans notre commune. Ces habitants ont été filmés par un réalisateur professionnel, Marc Barillère.

Ce film a pu être réalisé grâce au financement de la commune. Il vous sera diffusé au théâtre acte 2, **le vendredi 8 mars 2019** à 19h30, une seconde séance aura lieu **le samedi 9 mars** à 14h30, en présence du réalisateur. La durée de la projection est d'environ deux heures. Participation libre.

Vous pouvez voir un extrait sur : <https://youtu.be/O9URI2R3tJ4>

Nous vous invitons à y participer nombreux pour découvrir l'histoire, la vie des habitants de notre commune au cours de ces années de guerre.

À l'issue de la projection, vous pourrez si vous le souhaitez commander les deux DVD pour 20 € ou le Blu-Ray à 20 €.

Bouaine Patrimoine ■



■ À propos des dépôts sauvages

> Sur le bord des routes communales, de l'association foncière, des entrées de champs, les dépôts sauvages sont toujours présents...

Ce manque de civisme de certaines personnes génère du temps et un budget à consacrer tous les ans par la commune. La collectivité recherche et trouve parfois des indices pour faire payer les responsables de ces dépôts de pneus ou sacs d'ordures (50 € par sac). De plus, un procès-verbal est dressé et transmis au Procureur de la République par la Police Intercommunale.

Par ailleurs, il a été constaté que les entrées de champs fermées avec une simple clôture (barbelés, fils) sont moins sollicitées. C'est pourquoi nous demandons aux particuliers et aux agriculteurs, dans la mesure du possible, de généraliser cette pratique pour empêcher ces dépôts et ainsi participer à la dissuasion.

De plus, un réseau de déchetteries est disponible sur le territoire de la Communauté de Communes de Terres de Montaigu ainsi que les Communautés de Communes voisines, pour collecter les déchets et encombrants.

La collectivité vous remercie par avance. ■



■ Environnement : fin des désherbants chimiques

> Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter et utiliser dans leur jardin des désherbants chimiques.

Ces produits dangereux ont impacté gravement la qualité de l'eau, la biodiversité (moins d'oiseaux, moins d'insectes) et la santé publique.

Depuis une dizaine d'années, la commune de Saint Philbert de Bouaine a baissé régulièrement l'usage des produits phytosanitaires dans le but de les utiliser le moins possible. Les espaces publics (trottoirs, cimetière, terrains de jeux) sont désherbés manuellement ce qui conduit à un surcroît de travail pour les agents communaux.

La propreté, l'embellissement de la commune sont l'affaire de tous. Même si les riverains n'ont pas l'obligation de désherber devant chez eux, nous les encourageons à entretenir le trottoir face à leur maison. Certains le font déjà et nous les en remercions.

Ce désherbage peut être réduit voir supprimé par le fleurissement des pieds de murs et trottoirs : des plantations de vivaces, semis de fleurs, rendent un service écologique et contribuent à la beauté du paysage et de notre cadre de vie.

Ainsi, à toute personne souhaitant participer à cette démarche et si elle est réalisable, la commune va proposer un sachet de graines et quelques conseils : prendre contact auprès de la mairie.

Dès le printemps prochain, nous allons expérimenter ce savoir-faire dans une rue de l'agglomération.

Merci par avance pour votre participation. ■



■ Donnez vos vêtements... Comment donner ?

> Adoptez les bons réflexes !

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison (draps, serviettes de bain...), chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 30 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisies ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.



Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou facilement réparables.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer vos dons au Relais le plus proche. Pour de grandes quantités, nous passons à domicile.

Le Relais 85 ■

32 rue du Moulin des Oranges - La Ribotière
85170 Le Poiré sur Vie
Tél. : 02.28.03.18.57 - Fax : 02.28.03.14.11
E-mail : lerelais85@lerelais.org ■

■ Antenne Nord-Vendée de la ligue contre le cancer



Le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer est présent dans votre commune et celles des alentours grâce à des bénévoles qui s'investissent localement pour pouvoir :

- Financer des projets de recherche sur la maladie,
- Mettre en place des actions de prévention et Promouvoir les dépistages,
- Aider les malades et leurs proches,
- Participer à diverses manifestations au profit de la Ligue contre le cancer.

Pour assurer ces nombreuses missions NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour cette cause, rejoignez nous au sein de notre Antenne (chacun pouvant contribuer à sa façon à l'élan bénévole). ■

Renseignements auprès des référents bénévoles de l'Antenne :
Mme Bonnaudet Gaby : 06.60.70.28.64
M. Barneaud Robert : 06.98.10.34.83 ■

■ L'Association Valentin Haüy



L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 300 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.



Objectifs :

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses,
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne,
- Accéder à la vie sociale et culturelle. ■

Nos coordonnées :

Association Valentin Haüy - Comité de Vendée
39bis, rue de la Marne
BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

Tél. : 02.51.37.22.22
Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr
Site internet : <http://larochesurymon.avh.asso.fr>
Page Facebook : Comité valentin haüy - Vendée ■

Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs.

■ France Alzheimer

> Halte relais :



Une activité pour les personnes aidées GIR 6 à 4
MOBILISATION COGNITIVE
 Animée par Noémie FRADET-CAUTON
 Ergothérapeute
 Une activité pour les aidants :

ATELIER RELAXATION
 Animée par Carine SENNEGON
 Psychologue Relaxologue
 Inscription au 02.51.43.71.05
14 h 00 à 16 h 00

CALENDRIER 2019

Jeudi 28 février	Jeudi 11 juillet
Jeudi 21 mars	Jeudi 29 août
Jeudi 4 avril	Jeudi 26 septembre
Jeudi 25 avril	Jeudi 10 octobre
Jeudi 23 mai	Jeudi 31 octobre
Jeudi 27 juin	Jeudi 21 novembre

LIEU DE LA RENCONTRE :
LES MOTS BLEUS



6 rue du Fromenteau
 85600 LA GUYONNIERE ■



Secrétariat ouvert au public
 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.
 France Alzheimer Vendée - 33 rue Marcellin Berthelot
 Résidence Saint Louis - app 5
 85000 LA ROCHE SUR YON
 02.51.43.71.05
 e-mail : france-alzheimer-vendee@orange.fr ■

■ Mission locale

> POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire



- Construire son projet professionnel
- Se former
- Travailler

Une équipe à votre écoute
Un accueil individualisé

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

- 3 axes d'accompagnement :
- Orientation/Formation
 - Emploi
 - Vie quotidienne
- Accès aux offres d'emploi
 - Accès à la formation
 - Ateliers et actions thématiques
 - Outils pour la recherche d'emploi
 - Simulations d'entretiens
 - Le dispositif parrainage
 - Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
 - Infos santé ■



Contact :
 Siège : Mission Locale du Haut Bocage
 Rue de l'Etendue - 85500 LES HERBIERS
 02.51.66.81.15
 contact@mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com

ANTENNE DE MONTAIGU : 74 avenue Villebois Mareuil
 02.51.46.46.10

Horaires : du lundi après-midi au vendredi 9 h - 12 h 30
 et 13 h 30 - 16 h 30 (le vendredi fermeture 16 h)
 Fermeture le lundi matin et le mercredi après-midi

ROCHESERVIERE : accueil sur rendez-vous
 21 rue du Péplu
 le mardi (contacter l'antenne au 02.51.46.46.10) ■

■ Présentation de Dig Radio

Dig Radio (se prononce Digue Radio), est une radio de proximité dans le nord vendée. Installée à Saint Georges de Montaigu (7 rue Saint Martin), cette nouvelle radio digitale ou webradio associative vous accompagne tout au long de la journée (24h/24h) avec des informations locales, des émissions et chroniques thématiques (économie, politique, sport...), des interviews d'artistes, des jeux et de la musique. Au total ce ne sont pas moins de 30 bénévoles qui sont investis chaque semaine avec 5 h de programmes locaux chaque jour.

Côté audience, 14 000 auditeurs (essentiellement du nord Vendée) écoutent et suivent Dig Radio chaque semaine. Dig Radio souhaite laisser la parole aux acteurs locaux qu'ils soient associatifs, économiques ou culturels et mettre en valeur les initiatives locales grâce à des émissions enregistrées ou en direct.

Elle va également à la rencontre des élèves de primaire, collègue et lycée, MJC, centre de loisirs et également les seniors... en proposant des ateliers radiophoniques avec son studio mobile au sein des établissements (micros, casques, console de mixage, ordinateurs). Au programme : formation en technique, journalisme et animation avec l'enregistrement d'une émission de radio entièrement réalisée par les jeunes.



Pour écouter DIG RADIO :

www.digradio.fr

ou sur les applications :



Orange Radio



Radioline

■ Vous recherchez un emploi ?

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien des espaces verts

- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Services à la personne

Tél. : 02.51.46.48.38 - contact@reel-ges.fr



Un travail manuel,
varié, pour des
secteurs de
haute technicité



à proximité
de chez moi ?

C'est possible !

TRONICO
ALCEN

recrute !

Spécialisés dans l'électronique de pointe, nous lançons une campagne de recrutement pour des postes en production :

- opérateur de câblage manuel
- opérateur de câblage automatique
- opérateur de contrôle

Détails sur notre site web : www.tronico-alcen.com

La formation technique est assurée par TRONICO dans nos locaux. Déposez directement votre candidature à l'accueil ou envoyez-la par email : recrutement@tronico-alcen.com

- chèques déjeuner

- horaires : 2 x 8

Nouveaux sur la commune



État CIVIL

Naissances



• **Léonie AMIGUES**,
née le 25/10/2018,
11, rue du Bas-Ruet

• **Faustin RICHEUX**,
né le 29/10/2018,
23, rue Lully

• **Maël HUCHET**,
né le 02/11/2018,
16, rue de la Mairie

• **Margot DENIAUD**,
née le 07/12/2018,
la Basse Monnière

• **Célia SEYS GOUTARD**,
née le 08/12/2018,
8, rue du Zéphyr

• **Thaïs PAPON**,
née le 13/12/2018,
15, rue des Quatre Vents

• **Tao BAUDRY**
né le 3/01/2019,
12, La Noue-Morin

Décès

• **Monique MAZÉ** veuve **HILLÉREAU**,
décédée le 05/10/2018, 87 ans,
la Favrie

• **Michel HUCHET**,
décédé le 11/10/2018, 68 ans,
7, rue du Grand Air

• **Abit BULUT**,
décédé le 18/10/2018, 59 ans,
l'Essart

• **Roger GRAVOUILLE**,
décédé le 10/11/2018, 94 ans,
1, avenue Abbé Aubret

• **Anne MARY**,
décédée le 12/11/2018, 97 ans,
1, avenue Abbé Aubret

• **Aristide GROUSSEAU**,
décédé le 24/11/2018, 79 ans,
16, rue du Bocage

• **Alain GRATTON**,
décédé le 29/11/2018, 67 ans,
1, allée du Semeur

• **Léon CLÉNET**,
décédé le 25/12/2018, 86 ans,
1, avenue Abbé Aubret

AGENDA

FÉVRIER 2019

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

Don du Sang
Les Brouzils

SAMEDI 2 FÉVRIER

Commission culture
Spectacle Guillaume BATS
Théâtre Acte 2

SAMEDI 2 FÉVRIER

Bouaine Futsal
Tournoi de paletanque (jeux en bois)
Salles polyvalentes

DIMANCHE 3 FÉVRIER

La Tanche de la Boulogne
Assemblée générale
Rocheservière

DIMANCHE 10 FÉVRIER

Club de l'Amitié
Concours de belote
Restaurant Scolaire

SAMEDI 23 FÉVRIER

Foyer des Jeunes «Le Saloon»
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

SAMEDI 23 FÉVRIER

La Tanche de la Boulogne
Vide ta caisse à pêche
Rocheservière

SAMEDI 23 FÉVRIER

Eveil Philbertin Basket
Tournoi jeunes
Salle des sports

DIMANCHE 24 FÉVRIER

Eveil Philbertin Basket
Tournoi jeunes
Salle des sports

MARS 2019

VENDREDI 1^{ER} MARS

Foyer des Jeunes «Le Saloon»
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

SAMEDI 2 MARS

Le Perdreau du Bocage
Soirée Coq au Vin
Salles polyvalentes

SAMEDI 2 MARS

Foyer des Jeunes «Le Saloon»
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

VENDREDI 8 MARS

Bouaine Patrimoine
Film sur la vie des habitants
de St Philbert durant la guerre 39-45
Théâtre Acte 2

SAMEDI 9 MARS

Bouaine Patrimoine
Film sur la vie des habitants
de St Philbert durant la guerre 39-45
Théâtre Acte 2

SAMEDI 9 MARS

La Tanche de la Boulogne
Ouverture de la pêche à la truite

VENDREDI 15 MARS

OGE Saint Jean Baptiste
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

SAMEDI 16 MARS

OGE Saint Jean Baptiste
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

VENDREDI 22 MARS

OGE Saint Jean Baptiste
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

SAMEDI 23 MARS

OGE Saint Jean Baptiste
Séances de variétés
Théâtre Acte 2

DIMANCHE 24 MARS

Phil'Mélody
Concert
Rocheservière

DIMANCHE 24 MARS

La Tanche de la Boulogne
Pêche à la truite

MERCREDI 27 MARS

Familles Rurales
Assemblée générale
Salle harmonie

VENDREDI 29 MARS

Commission culture
Spectacle Krooner on the Rocks
Théâtre Acte 2

VENDREDI 29 MARS

Don du Sang
Rocheservière

A SAVOIR

Pour les gardes des médecins,
les week-ends, les nuits
et les jours fériés, veuillez composer le
02 51 44 55 66

Pour les gardes des infirmières, le
02 51 41 92 15

Pour les gardes des pharmaciens, le
02 51 41 92 33



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 14h30 à 17h30

(fermé le matin)

Mardi, mercredi et vendredi

de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 8h45 à 12h30

Samedi de 9h à 12h

Tél. : 02 51 41 91 17

Fax : 02 51 41 97 05

mairie@saintphilbertdebouaine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Tél. : 02 51 41 52 15



Toutes les informations de ce magazine sont disponibles sur le site de la Commune
www.saintphilbertdebouaine.fr



Vu la commission "Information-Communication-Internet", le 8 janvier 2019.

Achévé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie du Bocage

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019 - Directeur de la publication M. Francis BRETON - N° ISSN 1148 - 666 X

Crédit photos : Commune de St-Philbert-de-Bouaine